BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 197

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE MARSEILLE

Ventes et cessions

392 127 635 RCS Marseille.
BLI-DBP.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1000000.00 EUR.
Adresse : 74, Route des Camoins, 13011 Marseille 11e Arrondissement.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION BLI-DBP Société par actions simplifiée Au capital de : 1 000 000,00 EUR Siège social 74 Route des Camoins 13011 Marseille 11e Arrondissement N° RCS 392 127 635 RCS Marseille, est société absorbante WRD Société par actions simplifiée Au capital de : 24 000,00 EUR Siège social 2855 Route De la Fenerie P.A. des Oliviers - Rd 109 PEGOMAS 06580 Pégomas N° RCS 898 679 329 RCS Grasse, est société absorbée Commentaires : Projet de fusion entre WRD Société par actions simplifiée au capital de 24.000 euros Siège social : 2855 Route de la Fènerie P.A. des Oliviers - RD 109 - 06580 PEGOMAS RCS GRASSE 898 679 329 et BLI-DBP Société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros Siège social : 74 Route des Camoins 13011 MARSEILLE, RCS MARSEILLE 392 127 635. Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Marseille du 30/12/2024, la société WRD, société par actions simplifiée au capital de 24.000 euros, dont le siège social est 2855 Route de la Fènerie P.A. des Oliviers - RD 109 - 06580 PEGOMAS, immatriculée au RCS GRASSE sous le numéro 898 679 329 et la société BLI-DBP, société par actions simplifiée au capital de 1.000.000 euros, dont le siège social est 74 Route des Camoins 13011 MARSEILLE, immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 392 127 635, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société WRD par la société BLI-DBP. La société WRD ferait apport à la société BLI-DBP de la totalité de son actif, soit 3.791.642 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 3.880.603 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à -88.961 euros. La société WRD détenant la totalité des 2.500 actions composant le capital social de la société BLI-DBP, il ne serait procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange ne serait déterminé. Aux termes de l'article L. 236-3 du Code de Commerce, la société KPL, associée unique de la société absorbée deviendrait ainsi dans les mêmes proportions titulaire des 2.500 actions de la société absorbante. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er juillet 2024 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société WRD depuis le 1er juillet 2024 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société BLI-DBP. La fusion serait réalisée sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BLI-DBP. La société WRD serait dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L.236-6 du Code de

Commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de GRASSE le 17.02.2025 et de MARSEILLE le 19.02.2025 pour être annexé au Registre du Commerce et des Sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-15 et R.236-11 du Code de Commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de Commerce compétent. Pour avis.

